

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

14/09/2017

Dossier complet le :

14/09/2017

N° d'enregistrement :

P_2017_005349_F

1. Intitulé du projet

Mise en place d'une centrale d'enrobage à chaud et à froid

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

DEVAUD TP

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

DEVAUD XAVIER

RCS / SIRET

3 9 1 6 9 8 7 4 3 0 0 0 1 3

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 1 / Sous catégorie a)	Installation soumise à autorisation au titre des ICPE suivant les rubriques ci dessous : 2521-1 (Autorisation) - Enrobage au bitume de matériaux routier à chaud 2521-2 (Autorisation) - Enrobage au bitume de matériaux routier à froid avec une production pouvant être supérieure à 1 500 t/j 2515-1 (Enregistrement) - Installation de broyage, concassage, criblage [...] d'une puissance < 550 kW

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Actuellement, le site, commune de Saint-Germain-les-Belles, correspond à une unité de stockage et de maintien à température d'enrobés à chaud, ainsi que d'aires de stockages de matériaux. La parcelle, d'une surface de 15 575 m² est intégralement aménagée (revêtue d'enrobés ou d'un enduit bi-couche).

Le projet consiste en l'aménagement du site, afin d'y implanter une centrale d'enrobage fixe qui permettra de produire sur place des d'enrobés à chaud et à froid. Les trémies de stockage calorifugées existantes seront conservées et permettront le enrobés produits par la nouvelle unité. Le poste de commande sera également conservé afin d'assurer le pilotage de la nouvelle installation.

L'exploitant souhaite également pouvoir réaliser du recyclage de matériaux inertes, issus de chantier du BTP. Pour ce faire, une installation mobile de concassage sera également mise en place sur le site de manière épisodique (par campagnes).

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est d'installer une centrale d'enrobage fixe permettant la fabrication d'enrobé à chaud et à froid sur la commune de Saint-Germain-les-Belles, à proximité de l'autoroute A20. Cette centrale permettra l'alimentation des marchés locaux et notamment les chantiers du sud de l'agglomération de Limoges.

Le rythme moyen de l'activité sera la production de 50 000 tonnes par an.

Sur la plateforme, une unité de concassage mobile sera également mise en place permettant le recyclage de déchets inertes issus du BTP. Ces matériaux seront accueillis sur le site tout au long de l'année et une campagne de 2 à 3 semaines de traitement sera organisée lorsque les volumes à recycler seront suffisant (1 à 2 campagne par an).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase de travaux consistera dans un premier temps en la création des dalles bétons qui supporteront les éléments de la centrale. L'ensemble des éléments de la centrale seront fournis par le groupe ASTEC Inc, en collaboration avec le distributeur MixProcess. L'assemblage des éléments sera réalisé sur le site.

Un bac de rétention sera également construit pour accueillir les cuves à bitume, et à émulsion.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

la centrale d'enrobage sera composée de plusieurs organes :

- Un pré doseur, composé de plusieurs trémie, qui assure la maîtrise du dosage des matériaux et permettra ainsi la fabrication des différentes gamme d'enrobés; 2 trémies seront dédiées au agrégat d'enrobés recyclés;
- Un tambour malaxeur permettant de sécher et chauffer les matériaux à l'aide de brûleur fonctionnant au FOD. Celui ci peut être by-passé pour permettre la fabrication d'enrobés à froid ;
- Un malaxeur dans lequel tombent les matériaux chauffés. Le bitume y est inséré permettant d'effectuer les mélanges (enrobage); c'est à ce niveau que les agrégats d'enrobés sont également insérer à un taux pouvant atteindre 50 %;
- Les fumées issues du tambour sont récupérées et traitées par un filtre dépoussiéreur, cela afin de piéger les poussières et de les réinjecter dans le processus; les fumées, après traitement dans le filtre, seront rejetées par le biais d'une cheminé d'une haute de 20 m.
- Les trémies de stockage actuellement présentes sur le site seront conservées, elle permettront le stockage des enrobés à chaud et leur maintien à température;
- 4 cuves verticales permettront le stockage des matières premières (bitumes et émulsions déjà dopés) ainsi que du FOD permettant le fonctionnement du brûleur.

Ponctuellement, une campagne de concassage de matériaux inertes extérieurs, accueillis sur le site, sera organisé. Il s'agira d'environ 3 semaines par an.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

Dossier de demande d'autorisation environnementale au titre de la réglementation ICPE (avec Étude du Risque Sanitaire Quantitative)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Aire totale du site (déjà aménagé)	15 575 m ²
Hauteur des silos (déjà en place)	22 m
Emprise de la centrale	2 500 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Saint-Germain-les-Belles (87 380)

Lieu-dit "Le Grand Champ"

Section F

Parcelle n°1000

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 28' 17" .. Lat. 45° 35' 03" ..

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" .. Lat. ___° ___' ___" ..

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" .. Lat. ___° ___' ___" ..

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le zonage Natura 2000, Directive habitat, des "Pelouses et landes serpentinielles du sud de la Haute Vienne" se localise à environ 1,3 km au Nord-Ouest du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'eau nécessaire à l'activité sera prélevée dans le réseau AEP communal.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les matériaux amenés sur le site sont utilisés en totalité, soit pour la production d'enrobé chaud ou froid, soit pour recyclage (par concassage).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est déjà intégralement aménagé et viabilisé. Il se situe dans la zone industrielle de Saint Germain les Belles. Nous pouvons donc dire que le projet d'implantation d'une centrale d'enrobage n'aura aucun impact sur la biodiversité locale.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prend place dans une zone d'activité, en bordure directe de l'autoroute A20, sur un terrain déjà aménagé (terrassement, enrobés, infrastructures). Aucun zonage NATURA 2000 directive oiseaux n'est présent dans les environs du projet (> 30 km). Le zonage NATURA 2000 le plus proche (directive habitats) se localise à environ 1,3 km du site. Aucune connexion hydrologique n'existe avec ce site. La mise en place d'une centrale d'enrobage n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur ce zonage.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plateforme est en place et ne sera pas étendue.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité consistera en la fabrication d'enrobés à chaud ou à froid sur un site industriel implanté sur une zone d'activité bordant un axe autoroutier. En tout état de cause, une étude du risque sanitaire quantitative sera réalisé lors de l'élaboration du dossier de demande d'autorisation environnementale.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité projeté générera les transports suivants (par an) : - Matière première : 2 500 t de bitume (5 %) & 47 500 t de granulats (95 %) ; - Produits finis : 50 000 t ; - Fioul : 500 m3 (groupe électrogène et process de fabrication). L'ensemble de ces mouvements entraînera un trafic journalier estimé à 13 camions. Ils emprunteront l'autoroute (accès directement voisin au site), excepté pour des dessertes locales. L'impact est donc faible.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Les sources de bruits seront : le bruit de la centrale (bruit continu), des engins (peu nombreux et discontinus) et de l'installation de traitement mobile (fonctionnement que ponctuelle environ 3 semaines par an). Une étude de bruit sera réalisée dans le dossier d'autorisation environnementale. Le site se trouve à proximité immédiate de l'autoroute A20 qui engendre un fond sonore important.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les odeurs proviennent principalement du bitume. Afin de palier à ce problème, l'exploitant n'utilisera pas de bitume espagnol (plus riche en soufre). Les odeurs proviennent principalement des enrobés lors du chargement. Afin de réduire les émissions, les camions seront bâchés directement après chargement.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le site fonctionnera de 7h00 à 17h30 du lundi au vendredi. Ponctuellement, lors de période de pic d'activité, cette plage horaire pourra être étendue du lundi au samedi, uniquement en période diurne. Lorsque la luminosité ne sera pas suffisante (matin en hiver), les phare des engins et l'éclairage du site sera allumé lors de l'activité. Le site n'engendrera donc pas d'émissions lumineuses notables.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le rejet de l'installation provient du tambour et sera composé des gaz de combustion du brûleur (au FOD) et des poussières contenues dans les matériaux. Les poussières seront traitées grâce à un filtre dépoussiéreur. Le rejet des gaz de combustion s'effectuera au niveau de la cheminé. Des analyses seront réalisés afin de vérifier le respect des normes de rejet (Poussières, NOx et SO2).</p> <p>Lors des campagnes ponctuelles de concassage des matériaux inertes, des poussières pourront être produites, celles ci resteront localisées.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prend place sur un site industriel au sein d'une zone d'activité. Ce projet consiste en la mise en place d'une unité d'enrobage n'entraînant pas de modification notable de l'usage des sols actuel (site de stockage et de maintien à chaud d'enrobés).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet prend place sur une plateforme industrielle, au sein d'une zone d'activité présente en bordure d'un axe autoroutier. Cette plateforme sert au stockage, au maintien à chaud et au négoce d'enrobés. La mise en place d'une centrale d'enrobage sur ce même site, n'entraînera pas d'effets supplémentaires sur l'environnement nécessitant la réalisation d'une étude d'impact. L'étude d'incidence détaillera les mesures prises concernant la gestion des rejets atmosphérique et des émissions sonores.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



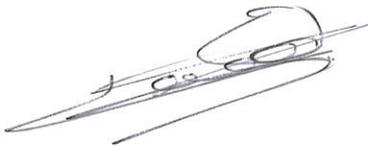
Fait à

BRIVE

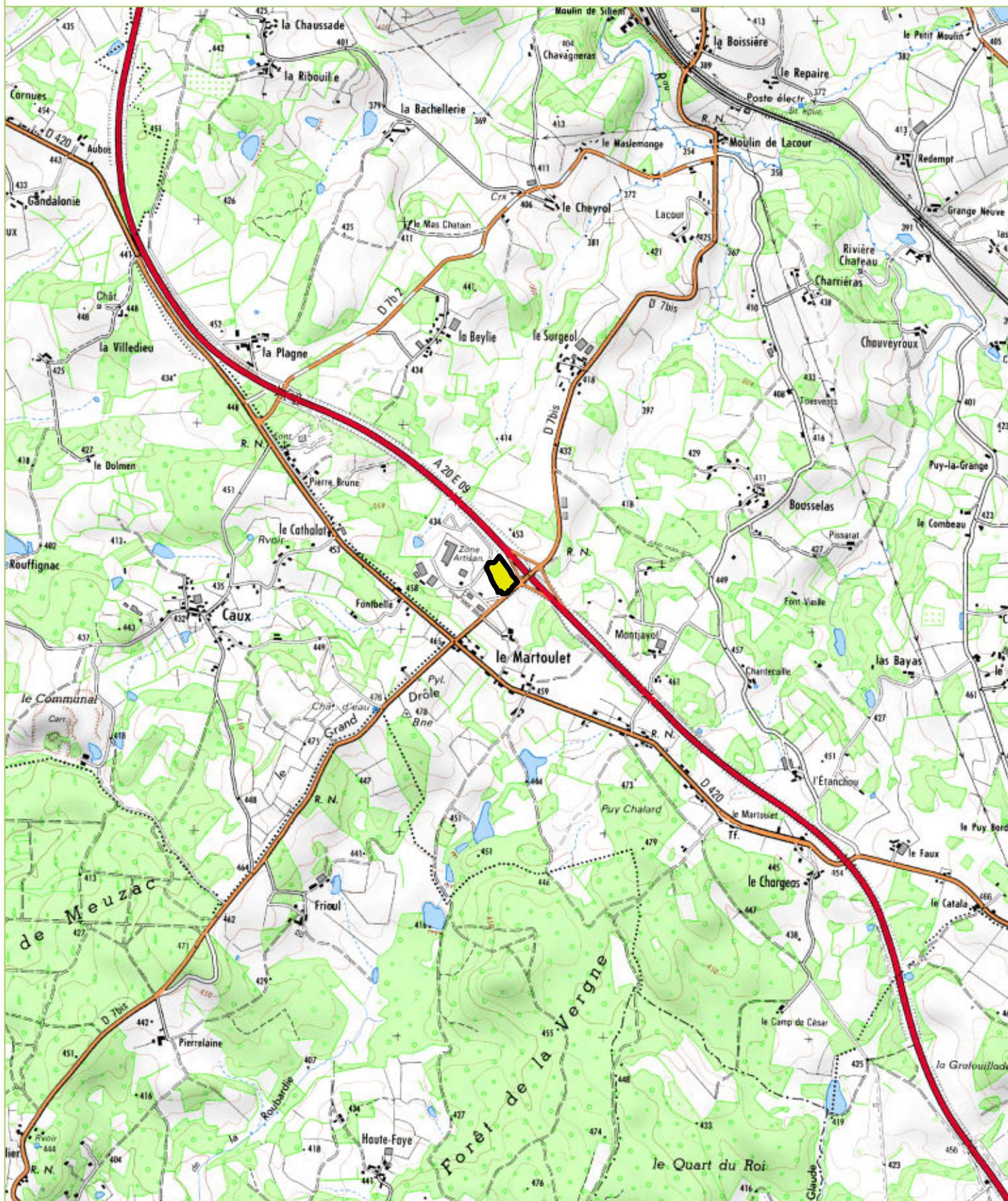
le,

08/09/2017

Signature



Annexe 2 : Plan de situation



Légende



Emprise du site DEVAUD TP



Annexe 3 : Prises de vues et localisation



*Vue 1 : Entrée du site
L'Artifex – 21 août 2017*



*Vue 2 : Haut de la trémie vers Sud-Est (entrée de l'autoroute)
L'Artifex – 21 août 2017*



*Vue 3 : Haut de la trémie vers Nord-Ouest
L'Artifex – 21 août 2017*



*Vue 4 : Haut de la trémie vers le Sud-Ouest (Zone d'activité)
L'Artifex – 21 août 2017*



*Vue 5 : Haut de la trémie vers l'Ouest (Zone d'activité)
L'Artifex – 21 août 2017*

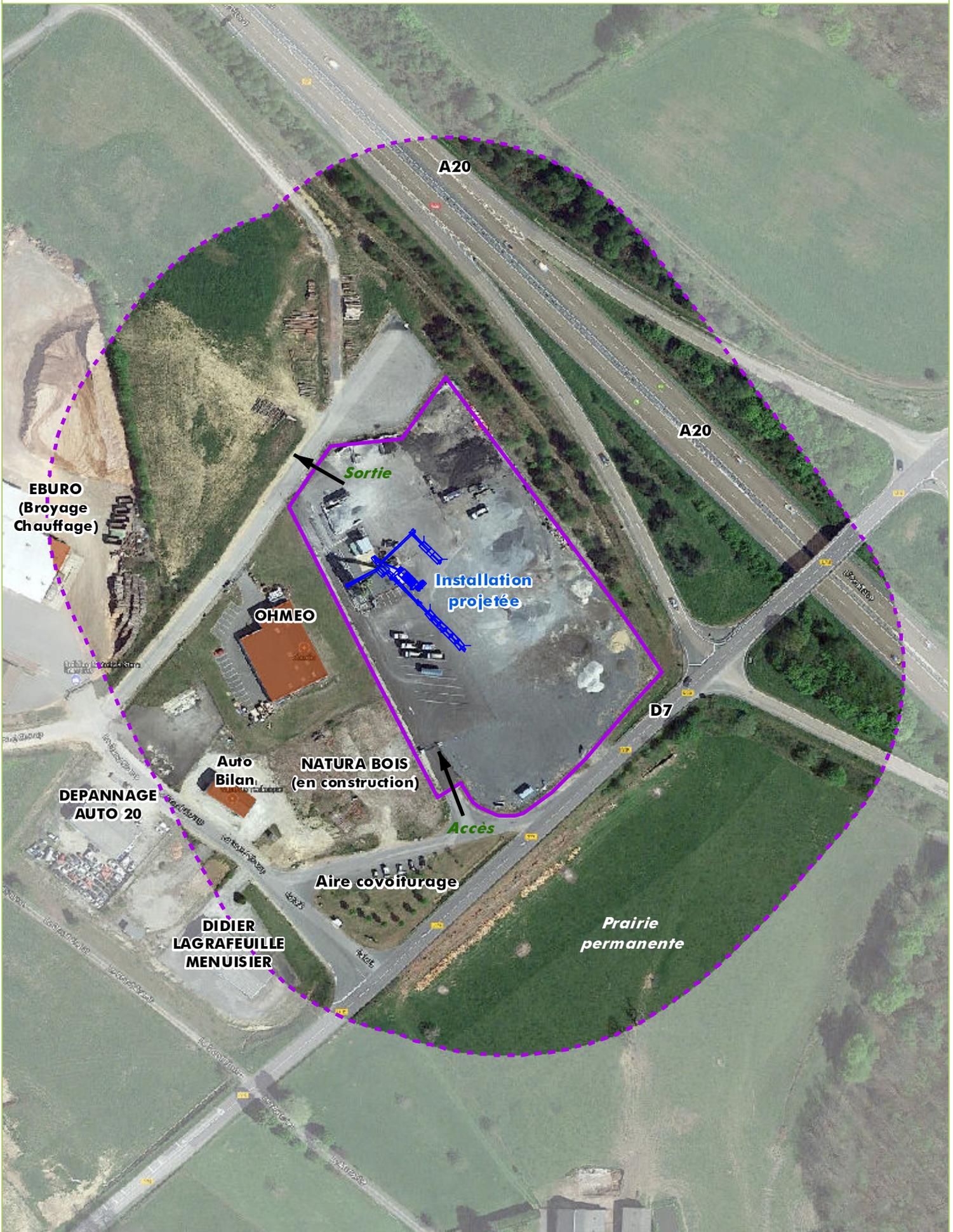


Vue 6 : Vue de la zone d'activité depuis la RD7 à l'Ouest du site
Google – mai 2016



Vue 7 : Vue de la zone d'activité depuis le pont de l'autoroute (D7)
Google – mai 2016





Annexe 6 : Localisation des zonages NATURA 2000



- Légende**
-  Emprise du site DEVAUD TP
 -  Zone NATURA 2000 - directive habitats
 -  Zone NATURA 2000 - directive oiseaux

